

2021-4296
2022-05-12

Étiquette du sac hydrosoluble F
Pour ouvrir-

Le sac en aluminium n'est pas hydrosoluble.
Ne pas le placer dans le réservoir de mélange.

METASOL TK-100

FONGICIDE

POUDRE SOLUBLE

INDUSTRIEL (COMMERCIAL)

PRINCIPE ACTIF : Thiabendazole 99,4 %

N° D'HOMOLOGATION 29177 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION



POISON

IL EST INTERDIT DE VENDRE LES SACHETS SOLUBLES SÉPARÉMENT.

CONTENU NET : 226 g

Étiquette du suremballage

LANXESS

METASOL® TK-100

FONGICIDE

**POUR INHIBER LA CROISSANCE DE LA MOISSURE SUR LES SURFACES PEINTES,
LES POLYMÈRES DE POLYOLÉFINE ET LES MOUSSES DE POLYURÉTHANE**

POUDRE SOLUBLE

INDUSTRIEL (COMMERCIAL)

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION



POISON

N° D'HOMOLOGATION 29177 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF : Thiabendazole 99,4 %

CONTENU NET : 5,65 à 22,6 kg (25 à 100 x 226 g)

**LANXESS Corporation
111, RIDC Park West Drive
Pittsburgh (PA) 15275-1112
1-800-LANXESS**

**IL EST INTERDIT DE VENDRE LES SACHETS SOLUBLES SÉPARÉMENT.
NE PAS UTILISER UN COUTEAU OU AUTRE OBJET TRANCHANT
POUR OUVRIR LE SUREMBALLAGE**

**LE SAC EN ALUMINUM N'EST PAS HYDROSOLUBLE. NE PAS LE PLACER DANS LE
RÉSERVOIR DE MÉLANGE.**

NUMEROS DE TELEPHONE D'URGENCE

URGENCES DE TRANSPORT SEULEMENT:

CANUTEC (Canada): 1-613-996-6666

CHEMTREC: 1-800-424-9300 (USA)

1-703-527-3887 (International)

TOUTES AUTRES UGENCES:

LANXESS: 1-800-410-3063 (USA)

1-866-673-6350 (Canada)

MODE D'EMPLOI

À utiliser comme agent de préservation pour supprimer les champignons dans les matériaux et produits n'entrant pas en contact avec des produits alimentaires.

On suggère de procéder à des essais afin d'établir la meilleure dose d'emploi à utiliser parmi les plages de concentrations précisées sur l'étiquette de METASOL TK-100.

Surfaces peintes

On peut ajouter Metasol TK-100 à la peinture pour inhiber la prolifération de champignons. Ce produit peut être ajouté à n'importe quelle étape de la préparation de la peinture, pourvu que le mélange soit suffisamment agité pour être bien dispersé dans le produit fini. La concentration peut varier entre 0,02 et 0,2 % (de produit en poids), selon l'application.

Mousse de polyuréthane

On peut ajouter METASOL TK-100 au polyuréthane pour inhiber la prolifération de champignons sur la mousse souple et rigide. METASOL TK-100 peut être ajouté directement aux monomères avant la polymérisation à raison de 0,025 à 0,2 % du poids final de la mousse.

Polymères de polyoléfine

La concentration peut varier entre 0,08 et 0,16 % dans le produit final, selon l'application; elle peut être déterminée au moyen d'une évaluation en laboratoire seulement. Pour les polyoléfines protectrices (caoutchouc, polypropylène, polyéthylène et chlorure de polyvinyle ou CPV), Metasol TK-100 doit être mélangé dans le matériau polymérique soit immédiatement avant la fabrication de l'article fini ou dans des lots de cuvée principale. La concentration finale peut varier entre 0,08 et 0,16 % dans le produit final, selon l'application.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif si inhaler. Éviter d'inhaler ou de respirer la poussière, les vapeurs et le brouillard. Les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit.

PRÉCAUTIONS DE MANIPULATION : Ne pas manipuler le sac intérieur avec des gants mouillés parce que le sac commencera à se dissoudre même au contact d'une petite quantité d'eau. Ne pas ouvrir les sacs intérieurs ni tenter d'en retirer le produit. Le sachet soluble n'est pas conçu pour être mesuré de nouveau ou subdivisé. Le sac intérieur ne doit pas être ouvert et les sacs incomplets ne doivent pas être utilisés. Le contenu en entier du sac intérieur (soluble) doit être utilisé.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Retirer tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15-20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Garder le produit dans le contenant d'origine lors de l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des semences, de la nourriture animale, des engrais ou autres pesticides. Garder loin du feu, de la flamme nue et de toutes autres sources de chaleur.

Ne retirer le sac de son suremballage que lorsque vous êtes prêt à l'utiliser.

Veiller à ce que les sacs demeurent secs durant l'entreposage. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES:

Toxique pour les organismes aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

ÉLIMINATION

1. Rincer le sac en aluminium trois fois. Ajouter les rinçures au réservoir de production.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du sac en aluminium avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le sac en aluminium inutilisable.
4. Éliminer le sac en aluminium conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Pour les petits déversements. Récupérer le liquide libre. Absorber le résidu avec un absorbant solide. NE PAS RINCER DANS LES EAUX DE SURFACE. INFORMER l'organisme de réglementation provincial.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.